L'Orbrie

BULLETIN MUNICIPAL

Papier peint Zuber exposé à la bibliothèque Clod'Aria

MAI 2018 n°39

Commune du Pays de Fontenay-Vendée

BON À SAVOIR !

MAIRIE DE L'ORBRIE — Site : lorbrie.fr

21, rue du Docteur Audé - 85200 L'Orbrie 02 51 69 06 72
Fax. 02 51 69 70 63 ..... Mail : mairie.lorbrie@wanadoo.fr
Ouvert : Lundi et vendredi : 14h - 18h / Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Permanences des élus

Maire ..... Mardi et mercredi de 10h à 12h ou sur RDV
Maire et adjoints ..... Mercredi de 17h à 18h

BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA — 02 51 51 07 39

Mardi et vendredi : 16h30 - 18h30 / Mercredi : 15h30 -18h30
bibliothequeclodaria.orbrie@orange .fr

LOCATION SALLE POLYVALENTE — s'adresser à la mairie

Remise des clés : Eliane BOBINEAU ..... 02 51 51 18 39 - 06 43 16 75 35

CABINET MÉDICAL, 10 Route de Puy Chabot — 02 51 51 44 68

CABINET INFIRMIER, 4 venelle du Prieuré — 02 51 51 05 08

NUMÉROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE : Sylvie PAUMIER sur rendez-vous 02 51 53 67 00
Centre médico-social - 33 rue Rabelais à Fontenay-le-Cte

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39
www.service-public.fr > *formation, social, papiers, logement, travail, justice*

CLIC DES 3 RIVIÈRES À FONTENAY 02 51 00 53 57

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE
Allée de l'Innovation à Fontenay-le-Comte 02 28 13 07 07

CORRESPONDANT PRESSE OUEST-FRANCE
Jean-Valère RABEAUX ..... 06 14 73 08 29 - jean-valere.rabeaux@orange.fr
ou pour annoncer vos animations : ..... www.infolocale.fr

EAU (SAUR) ..... 02 51 37 01 09 - **Urgences** : 02 51 37 03 08

ENEDIS (EDF) ..... **Dépannage** : 09 726 750 85
En cas de panne électrique : les agents se déplacent pour réparer.

GENDARMERIE : 58 av F. Mitterrand - 85200 FONTENAY 02 51 69 01 43

TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE
pl. Marcel Henri à FONTENAY-LE-CTE ..... 02 28 13 04 80 - 02 51 50 11 11

MISSION LOCALE DU SUD VENDÉE
47 rue Tiraqueau - 85200 FONTENAY LE COMTE 02 51 51 17 57
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr - www.missionlocalesudvendee.com
Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous cherchez un travail, une formation... ? Vous avez besoin d'un conseil ?

MAISON DE L'ETAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM
16 quai V. Hugo 85200 FONTENAY-LE-CTE 02 51 50 14 20

PÔLE EMPLOI
3 rue de l'Ouillette 85200 FONTENAY-LE-CTE ..... Tél. Candidat : 39 49
Tél. Employeur : 39 95

SYCODEM ..... 02 51 50 75 35 - www.sycodem.fr
Pôle environnemental du Seillot, Allée verte - 85200 FONTENAY LE C^TE

DÉCHETTERIE DE FONTENAY-LE-COMTE : Boulevard des Champs Marot

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour voter en 2019, les demandes d'inscription doivent être effectuées en mairie avant le 31 décembre 2018 !

COLLECTE DES PILES USAGÉES

Une borne à piles est à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Une fois pleine, elle sera vidée par nos soins.

OBJETS TROUVÉS !

Du plus insolite au plus indispensable, ce sont quelques dizaines d'objets orphelins qui sont rapportés chaque année et attendent d'être réclamés par leur propriétaire !

Vous avez égaré vos clés, votre téléphone portable, votre porte-monnaie ou un objet plus insolite ? Ayez le réflexe de contacter la mairie au

02 51 69 06 72 ou par mail : mairie.lorbrie@wanadoo.fr

Nos services sont tenus de conserver l'objet déposé pour une durée d'1 an + 1 jour, sauf exceptions quant à la nature de l'objet.

INFOS SOCIALES

L'ADMR : LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Le siège social de l'ADMR a déménagé !
L'association locale de Saint-Michel-le-Cloucq se situe désormais au :
8 rue du Dr Audé - 85200 FONTENAY-LE-COMTE

Tél. et mail inchangés : **02 51 50 07 83 - admr.stmichellecloucq@orange.fr**
Présidente : Lucette CAQUINEAU - *Secrétaire* : Delphine BILLAUD

COLLECTE DES DÉCHETS

POUBELLES JAUNES OU NOIRES : 1 lundi / 2
CONTAINERS À VERRE ET À PAPIER : place de l'Europe, au terrain de foot et rue de l'Industrie.

LA REDEVANCE INCITATIVE

Depuis janvier 2018, la Redevance Incitative est le nouveau financement du service de collecte des déchets sur le territoire du Sycodem : elle remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui était indexée sur l'impôt foncier. Désormais, cette somme n'apparaîtra plus sur l'impôt des propriétaires.

QUELLES DÉMARCHES FAIRE SI VOUS ÊTES MENSUALISÉS sur votre impôt foncier ? Vous pouvez modifier vos mensualités en ligne sur : **impots.gouv.fr** ou auprès du Trésor Public de Fontenay. Il suffit de soustraire le montant de la TEOM 2017 pour définir vos nouvelles mensualités. Le Trésor Public ajustera ensuite vos prélèvements.

ATTENTION ! En 2018, la mensualisation de la redevance incitative n'est pas possible, mais vous pourrez régler la facture du 2nd semestre par prélèvement automatique en remplissant un mandat d'autorisation à renvoyer, avec votre RIB, au Sycodem (*à télécharger sur sycodem.fr, rubrique "Votre redevance…", ou faire la demande sur accueil@sycodem.fr*).

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE LOCATIFS !

La redevance incitative est appliquée à chaque producteur de déchets : votre locataire, détenteur de bacs de collecte et d'une carte d'accès aux déchèteries et aux conteneurs d'apport volontaire, est donc destinataire de la facture du Sycodem. Depuis le 1er janvier 2018, il n'y a plus de charges locatives d'ordures ménagères à appliquer aux loyers.

NB : cette mesure n'est pas applicable aux appartements collectés en bacs collectifs. Voir auprès du bailleur ou du Sycodem.

SOMMAIRE

2 Les numéros utiles et infos pratiques

3 Le mot du maire

4-7 Les principales délibérations

7-9 Les budgets et tarifs communaux

10 Les réalisations 2017

11 Les projets 2018

12-13 Les infos Jeunesse
Le Conseil Municipal des Jeunes
L'école du Parc

14-16 Les Echos de L'Orbrie

17 L'agenda !

18-19 Des nouvelles de nos associations
Les Pitchouns / L'APE
L'Amicale laïque / Le Club de Foot

20 Le Pays de Fontenay-Vendée

21 Infos sociales

22 Règles du bien vivre ensemble

23 Notre histoire

24 Plan de la commune

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 !

Le 11 novembre 2018 fera l'objet d'une attention toute particulière cette année. La commune se souviendra de ses soldats, morts pour la France, au cours de ses 4 années terribles, qui ont marqué la vie des habitants et des familles.

La commune a souhaité marquer cet événement en mettant en oeuvre un programme d'animations en mémoire de tous ceux qui ont combattu, et tout particulièrement des Orbriens qui sont morts sur les champs de bataille.

Expositions (sur les poilus, sur le rôle des femmes pendant le conflit, les uniformes de l'époque…), ouvrages à la bibliothèque et affichage de correspondances sur un parcours littéraire dans le parc de la Grotte et commémoration au monument aux morts avec les enfants des écoles, le Conseil Municipal des Enfants, les anciens combattants et les élus marqueront la semaine et la journée du 11 novembre. *Ce programme n'est pas définitif.*

La municipalité met en place une commission «Mémoire et citoyenneté» regroupant, avec des élus et les associations d'anciens combattants et soldats de France, les volontaires désireux de s'associer à la préparation de cette commémoration.

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

Noëlla LUCAS, maire

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Les séances du conseil municipal sont présidées par le maire Noëlla Lucas.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2017...

➡ CONTRAT VENDÉE TERRITOIRES DU PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Ce contrat fixe les modalités de répartition de l'enveloppe financière de 3 415 310 € accordée par le Département au territoire Fontenay-Vendée.

▶ Pour L'Orbrie, le Contrat Vendée Territoires porte sur les aides suivantes :

- Projet accessibilité et mise aux normes de la salle socioculturelle et création de liaisons douces entre la salle socioculturelle et la zone de loisirs.....43 000 €
- Rénovation thermique de la bibliothèque.....10 800 €
- Voirie.....10 000 €

➡ PARC DÉPARTEMENTAL DE LA GROTTE

Le programme d'entretien prévisionnel 2018 du parc départemental de la Grotte est évalué à 6 547,88 € TTC (= 5 522,88 € TTC de prestataire + 1 024,40 € main d'œuvre communale).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département fixant les modalités de gestion du parc pour l'année 2018 et autorise Madame le Maire à signer le devis d'entretien avec le prestataire PAYSAGE SYMPA.

Contribution du Département plafonnée à .....3 222,38 €

➡ ECOLE DU PARC

La proposition de Mme Marion DUPRÉ d'un montant de 444 € pour animer 8 séances d'éveil musical est acceptée.

➡ TRAVAUX D'EXTENSION DES SANITAIRES ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE LOUIS MASSÉ

- La fin de chantier des sanitaires est prévue avant Noël.
- Le bardage extérieur sera réalisé à la suite, en rouge sur la partie des sanitaires et en gris côté sud (partie bois abîmé).
- La réalisation d'une peinture plastifiée d'imperméabilisation dans les vestiaires sportifs va démarrer le 14 décembre.
- La VMC hors d'usage sera remplacée.
- Il est rappelé que l'entretien courant des vestiaires est à la charge du club.

➡ BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

Le Conseil Municipal décide de réaliser une rénovation thermique de la bibliothèque municipale et approuve les devis de l'entreprise Bonnaud-Dufour pour un coût total de 7 574.34 € HT ; l'entreprise devant accorder une remise exceptionnelle de 2%. Ces travaux comprennent :

- le remplacement de la chaudière gaz,
- le nettoyage chimique des circuits du plancher chauffant
- la pose de radiateurs à l'étage

➡ PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la révision du plan de zonage d'assainissement, en lien avec l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), il est décidé d'intégrer dans le périmètre non-collectif les secteurs suivants :

- le chemin du Baudry
- la partie haute de la route de Puy Chabot
- la portion non desservie de la route de Mérité
- de maintenir dans le périmètre collectif les secteurs suivants :
- la route de Pissotte
- la rue du Clos et la rue de la Gravée

➡ TARIFS COMMUNAUX

- Les tarifs de location des salles communales et du mobilier et les prix des concessions funéraires sont maintenus.
- La participation à l'assainissement collectif des constructions existantes à 800 € par logement : tarif en baisse.

➡ ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLU ET DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'enquête publique relative à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la révision du plan de zonage d'assainissement se déroulera du lundi 18 décembre 2017 au lundi 22 janvier 2018.

M. Arnold SCHWERDORFFER a été désigné comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le dossier de l'enquête pourra être consulté aux heures habituelles d'ouverture de la mairie ou sur le site internet de la commune : lorbrie.fr

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur en mairie ou à l'adresse électronique dédiée : enqueteplulorbrie@orange.fr

➡ DÉCOUPAGE DE LA ZAE DANS LE PLU

A la demande de Mme le Maire, une réunion a eu lieu le 28 novembre dernier avec la Communauté de communes afin de réexaminer le périmètre de la ZAE envisagé dans le schéma communautaire.

Après échanges, visite sur site et visite au sein de l'entreprise BCF, le périmètre a été modifié pour tenir compte :

- du souhait de BCF de pouvoir s'agrandir vers l'arrière de la zone économique
- du souhait de la Commune de ne pas couper en deux la parcelle 888 aujourd'hui occupée par le local technique et de maintenir la parcelle 876 dans la ZAE.

➡ EXTENSION RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE PISSOTTE

L'ouverture des plis s'est déroulée le 27 novembre : 4 entreprises ont déposé une offre. La commission d'appel d'offres a décidé d'engager des négociations sur le prix avec les 3 candidats les mieux placés. Les résultats sont transmis à l'Agence de l'Eau.

La demande de subvention est dans l'attente d'une décision du conseil d'administration sur les modalités d'aide en 2018.

➡ NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

L'Inspectrice de l'Education Nationale souhaite être informée avant la mi-janvier 2018 de l'organisation du temps scolaire envisagée à la rentrée de septembre 2018 (maintien des 4 jours ½ ou retour à 4 jours). Pour cette raison, une réunion extraordinaire du conseil d'école se déroulera le mardi 12 décembre pour en débattre.

La décision aura des répercussions sur les temps d'activités périscolaires (NAP) et sur l'organisation du temps de travail du personnel communal.

Au vu des premiers échanges, le retour à la semaine de 4 jours devrait être privilégié. Le Conseil municipal est favorable pour suivre le souhait majoritaire.

➡ CONTRAT DE RURALITÉ

Ce contrat regroupe les aides de l'Etat : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).

2 projets communaux sont présentés au titre de l'année 2018 :

1. La création de liaisons douces entre les équipements et lieux de vie du centre bourg. Ce projet concerne les travaux de la venelle du Prieuré et la création d'un cheminement dans le terrain ex-Guillon pour rejoindre la rue du Lavoir
2. La rue des Fontenelles comprenant la construction d'un réseau pluvial et de caniveaux bordures.

La reprise du parking de la salle polyvalente et la création d'une aire de ramassage scolaire et covoiturage sont reportées.

SÉANCE DU 25 JANVIER 2018...

➡ AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

- L'aspect du mur restant de la maison démolie ne donne pas satisfaction, madame le Maire indique qu'elle doit rencontrer l'architecte du CAUE pour des préconisations sur la finition de ce mur.
- Une rencontre avec la conseillère paysagère du CAUE est également programmée pour définir la poursuite du volet paysager : réalisation du jardin partagé et plantations.

➡ ECOLE DU PARC

Suivant l'avis du Conseil d'Ecole, la municipalité approuve à la majorité (12 voix pour et 2 abstentions) le retour à la semaine scolaire de 4 jours répartis sur 8 demi-journées à compter de la rentrée de 2018-2019.

➡ EXTENSION RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ROUTE DE PISSOTTE

Suite à la Consultation, le montant de l'offre pressentie a été transmis à l'Agence de l'eau.

La décision de subvention n'est toujours pas connue.

➡ DETR 2017 : COMPLÉMENT POUR LA COUR D'ÉCOLE

Une subvention de 10 836 € provenant de crédits non employés a été accordée pour les travaux de la cour d'école. Ces travaux ont été réalisés sans autre aide.

➡ STATIONNEMENT SUR LA RUE DE LA FOSSE AUX LOUPS

Les problèmes de stationnement sur cette voie étroite sont récurrents. Jean-Luc LAMY et Nicolas CELLIER indiquent qu'une rencontre s'est déroulée sur site le 5 décembre dernier. Les riverains y étaient conviés.

Il a été proposé d'autoriser le stationnement sur la rue de la Fosse aux Loups uniquement d'un côté de la voie et de sécuriser la sortie sur la rue de la Prairie en posant un miroir et un panneau de céder le passage.

➡ RENCONTRE ASSOCIATIVE DU 1er FÉVRIER

Les responsables d'associations communales sont conviés à une rencontre qui se déroulera le 1er février à partir de 19h au local de La Sauce, 5 rue du Lavoir. Cette réunion a pour objet d'échanger sur les projets associatifs de l'année.

➡ STATUE DE SAINT-VINCENT

- UN DVD SUR L'ÉGLISE : l'association des Amis du Patrimoine religieux de la Paroisse Saint Hilaire de Fontenay a réalisé un DVD sur l'église Saint-Vincent qui retrace son histoire. Ce documentaire a été présenté lors de la fête de la paroisse.
- NETTOYAGE DE LA STATUE : L'association a nettoyé et restauré la statue représentant Saint-Vincent. Cette statue, qui ornait l'école privée Saint-Vincent, a été déposée au moment de la vente des locaux. Elle sera replacée dans une niche près de l'église.

➡ GRATIFÉRIA AVEC LE CONSEIL DES ENFANTS

Brigitte GRIMAUD présente cette manifestation qu'elle organise avec le Conseil Municipal des Enfants.

Dans une "Gratiféria", chacun peut venir déposer des objets dont il n'a plus l'utilité et qu'il accepte de donner. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient ou non quelque chose à offrir : jouets, jeux, livres, CD, DVD, vêtements et chaussures de 0 à 16 ans, vélos, rollers, patinettes …

Les dons restants sont ensuite remis à des associations caritatives.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2018...

➡ RUE DES FONTENELLES

Le projet d'aménagement et de sécurisation de la rue des Fontenelles est confirmé. La commune sollicite donc une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au taux de 30 %.

➡ RESTAURATION DE REGISTRES D'ARCHIVES COMMUNALES

Le devis de l'atelier spécialisé Claude BENOIST est accepté pour un montant de 1 444,93 € TTC. Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Conseil Départemental de la Vendée.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

➡ ZONE D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES

La Communauté de communes du Pays Fontenay-Vendée cède la parcelle communale cadastrée section B n°876, d'une contenance de 563 m², située dans la zone d'activités économiques des Grands Champs, au prix de 0,50 € HT le m². Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

➡ LIAISON FONTENAY-LE-COMTE / ROCHEFORT

La majorité des élus affirme son souhait de relancer le projet de liaison entre Fontenay-le-Comte et Rochefort et adopte la motion en faveur de la réalisation d'une voie rapide entre Fontenay-le-Comte et Rochefort.

➡ OPÉRATION BOÎTES À LIVRES AVEC LE LIONS CLUB

Brigitte GRIMAUD expose que le Lions Club propose l'installation d'une boîte à livres sur l'espace public communal.

Cette action vise à lutter contre l'illettrisme en donnant le goût de la lecture, selon le principe : "j'emprunte ici un livre, le lis et le rapporte. J'y dépose des livres que je souhaite partager."

La placette où se trouvent le local de La Sauce et le salon de coiffure a été retenue pour accueillir cette installation.

Un visuel est présenté. Le coût pour la Commune se situe entre 35 et 60 € suivant le modèle de la boîte. La pose et l'entretien sont à la charge de la Commune.

La gestion des livres mis à disposition sera effectuée en lien avec la bibliothèque municipale.

SÉANCE DU 15 MARS 2018...

➡ COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2017 :

- BUDGET PRINCIPAL
  - Fonctionnement ..... *Excédent :* + 520 208,29 €
  - Investissement ..... *Restes à réaliser :* – 89 336,23 €
  - Résultat excédentaire reporté ..... + 430 872,06 €
- SERVICE ASSAINISSEMENT
  - Exploitation ..... *Excédent :* + 141 612,32 €
  - Investissement ..... *Excédent :* + 25 610,95 €
- COMMERCES ..... *Excédent :* + 23 333,04 €

➡ TRAVAUX

- RUE DES FONTENELLES : travaux d'aménagement et de sécurisation, lancement d'une consultation.
- ROUTE DE PISSOTTE : poursuite du projet d'extension du réseau d'assainissement collectif route de Pissotte et sa réalisation en 2018.

➡ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS FONTENAY-VENDÉE

Le Conseil municipal approuve la convention de prestation de services proposée par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour l'entretien des abords des voies et terrains communaux.

- L'entretien des abords est effectué à titre gratuit selon le linéaire défini dans la convention.
- L'entretien des terrains communaux est effectué à la demande et à titre onéreux au prix de 50 € net / heure.

➡ PLAN LOCAL D'URBANISME

Le rapport du commissaire-enquêteur retrace l'ensemble des demandes particulières : l'avis est favorable, aucune réserve n'est émise.

Le bureau d'études procède aux derniers ajustements pour prendre en compte les observations des services de l'Etat.

La livraison du dossier définitif est prévue à la fin du mois pour une approbation au prochain conseil municipal.

➡ AMÉNAGEMENT DE L'IMPASSE ST-VINCENT / MUR MITOYEN

La finition de la partie haute et le revêtement du mur mitoyen ne sont pas définis.

Des photos de la jonction avec la toiture de la maison voisine montrent l'impossibilité d'accorder la découpe du mur.

Préserver l'étanchéité du mur pour éviter tout problème d'infiltration ultérieur est un impératif et conditionnera le choix.

Le maître d'œuvre étudie les solutions possibles.

➡ PARC DÉPARTEMENTAL DE LA GROTTE

A la demande de la Commune, 28 arbres dangereux ont été abattus dans le parc. Le Département a confié cette mission de sécurisation à l'ONF.

SÉANCE DU 5 AVRIL 2018...

➡ BUDGETS 2018

Le Conseil Municipal approuve les BUDGETS qui s'équilibrent :

- BUDGET PRINCIPAL (prévisionnel 2018)
  - Fonctionnement ..... 938 623,06 €
  - Investissement ..... 770 674,06 €
- SERVICE ASSAINISSEMENT
  - Exploitation ..... 188 612,32 €
  - Investissement ..... 190 639,56 €
- COMMERCES
  - Fonctionnement ..... 28 133,04 €
  - Investissement ..... 21 649,66 €

➡ SUBVENTIONS 2018 VOTÉES

Association Quartier Commerce/L'Orbrie	250 €
Association Entente Sud Vendée Foot	450 €
Ass. des Parents d'Elèves du RPI L'Orbrie-Pissotte	450 €
Société de chasse	150 €
Société de tir La Patriote	150 €
Amicale laïque des anciens élèves	150 €
AFRS (Association Club Gym Adultes)	150 €
Dans l'image (atelier photographique)	150 €
TOTAL	1 900 €

2 associations communales ne demandent pas de subvention : le Foyer Rural et l'Etincelle. Ces associations bénéficient de la mise à disposition gracieuse des salles et reversent une partie de leurs produits au CCAS sous forme de dons.

➡ ASSAINISSEMENT ROUTE DE PISSOTTE

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise COLAS d'un montant de 107 528,00 € HT pour réaliser les travaux d'extension du réseau des eaux usées route de Pissotte.

Le conseil approuve l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du réseau d'eaux usées route de Pissotte qui fixe le forfait définitif de rémunération de SICCA-Etudes à 6 188,12 € HT.

➡ PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur, le Plan Local d'Urbanisme est approuvé. La présente délibération deviendra exécutoire dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au contenu du PLU, ou dans le cas contraire à compter de la prise en compte de ces modifications et après accomplissement des mesures de publicité réglementaires (affichage en mairie et insertion dans la presse).

La mise à jour du plan de zonage d'assainissement sera annexée au dossier d'approbation du PLU pour une diffusion conjointe.

➡ SYDEV

Une convention avec le SyDEV concernant le programme annuel de rénovation de l'éclairage public est reconduite pour un montant annuel maximum de participation de 1 000 €. Tout dépassement de l'enveloppe fera l'objet d'une demande de participation complémentaire par voie d'avenant.

➡ ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'aide financière à l'accession à la propriété dans le neuf "Passeport-Accession" est reconduite. Le montant de l'aide est fixé à 1500 € par dossier, la moitié de cette prime étant remboursée par la Communauté de communes.

Le nombre de primes est arrêté à 2 par année civile.

➡ VOIRIE

La mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la rue des Fontenelles et réalisation d'un plateau-ralentisseur sur la route départementale 104 est confiée à l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée. Le forfait provisoire de rémunération de cette mission s'élève à 3 440 € HT.

➡ JURÉS D'ASSISES 2019 : TIRAGE AU SORT

Après tirage au sort sur la liste électorale 2018, 2 Orbriens ont été désignés pour figurer sur la liste préparatoire à la liste du jury criminel 2019.

BUDGET 2018 - CCAS FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Fournitures de petit équipement	200 €
Fêtes et cérémonies	9000 €
Cotisation pour le transport solidaire	20 €
Cotisations à l'URSSAF (*accident du travail membres bénévoles*)	120 €
Participation à l'Epicerie Solidaire	100 €
Subventions aux associations dont :	2 000 €
Dépenses imprévues	460,94 €
TOTAL	11 900.94

RECETTES	
Excédent reporté 2017	6 600.94 €
Subvention de la commune	3 200 €
Participations repas du nouvel an	1 300 €
Dons des associations et des particuliers	800 €
Rappel des dons perçus en 2017 :	
Particuliers	*200 €*
Foyer rural	*300 €*
L'Etincelle	*300 €*
TOTAL	11 900.94 €

BUDGET GÉNÉRAL 2018

DÉPENSES

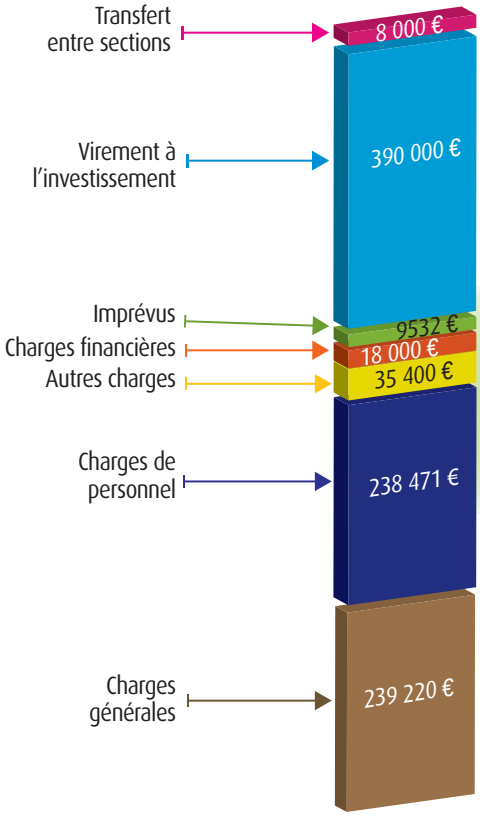

FONCTIONNEMENT TOTAL 938 623 €

RECETTES

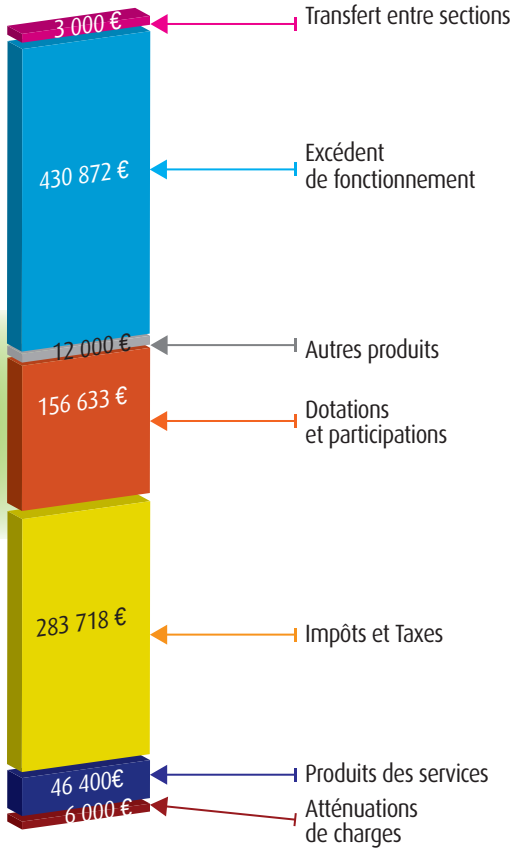

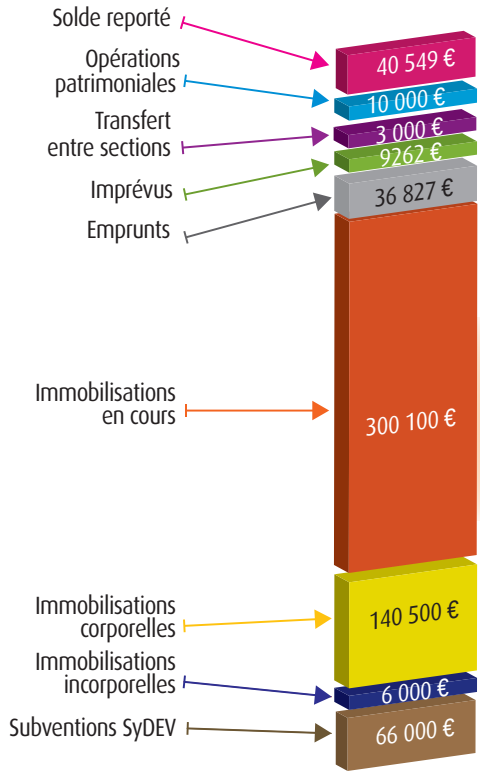

INVESTISSEMENT TOTAL 770 674 €

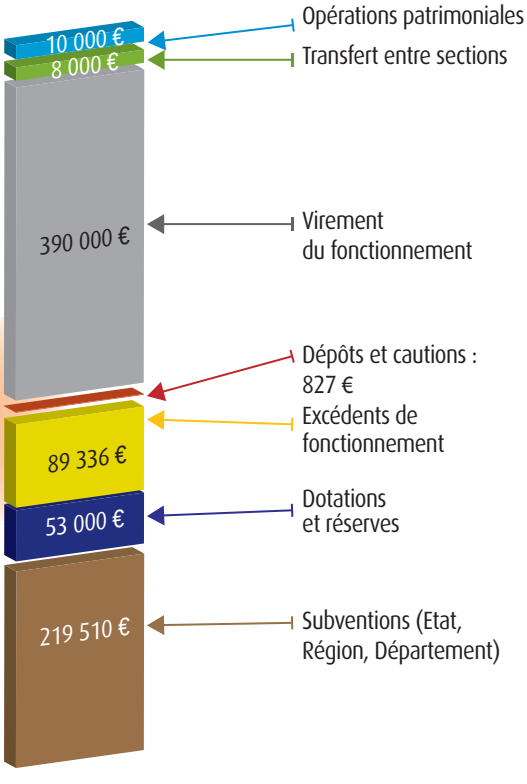

BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

DÉPENSES	
Charges à caractère général	28 400 €
Mise à disposition de personnel	2 000 €
Dépenses imprévues	612 €
Virement à la section d'investissement	136 600 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 000 €
TOTAL	188 612 €

RECETTES	
Ventes de produits, prestations…	30 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION 2016 REPORTÉ	141 612 €
TOTAL	188 612 €

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE L'INVESTISSEMENT ..... 140 600 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Immobilisations incorporelles	4 188 €
Immobilisations corporelles	3 000 €
Immobilisations en cours	157 000 €
Dépenses imprévues	5 080 €
Opérations d'ordre	21 370 €
TOTAL	190 639 €

RECETTES	
Reversement de TVA	870 €
Virement de la section de fonctionnement	136 600 €
Opérations d'ordre	25 370 €
EXCÉDENT D'EXÉCUTION 2016 REPORTÉ	27 799 €
TOTAL	190 639 €

BUDGET DES COMMERCES

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges d'entretien des bâtiments	7 600 €
Taxes foncières	1 500 €
Régularisation des centimes de TVA	5 €
Virement à la section d'investissement	19 028 €
TOTAL	27 577 €

RECETTES	
Excédent reporté 2017	23 333 €
Loyers	4 800 €
TOTAL	27 577 €

TAUX DES TAXES ET PRODUIT ANNUEL

TAXE D'HABITATION	TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX	BASES D'IMPOSITION 2018	PRODUIT ANNUEL
Taxe d'habitation	19.60 %	771 900 €	**151 292 €**
Taxe foncière Bâti	19.50 %	474 400 €	**92 508 €**
Taxe foncière Non Bâti	51.75 %	22 700 €	**11 747 €**
			255 547 €

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

CONCESSIONS CIMETIÈRE		
50 ans	100 €/m²	200 € l'emplacement
30 ans	75 €/m²	150 € l'emplacement

CASE COLOMBARIUM	
50 ans	600 €
30 ans	400 €

BIBLIOTHÈQUE CLOD'ARIA

▶ LA BIBLIOTHÈQUE FAIT PEAU NEUVE !

Des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés en ce début d'année :

- Installation d'une nouvelle chaudière à gaz courant janvier + pose de 4 nouveaux radiateurs à gaz réalisées par l'entreprise Dufour pendant les vacances de février..... 9390.74 € TTC
- La société Comelec Services de Pétosse est intervenue pour réparer le système d'éclairage sur l'ensemble du plafond..... 1952.40 € TTC

LA VENELLE DU PRIEURÉ ET LA RUELLE DES ECOLIERS

▶ RÉNOVATION DE CES VENELLE ET RUELLE HISTORIQUES :

- Réalisation d'un caniveau central et réfection de la chaussée ...34 966.80 € TTC

PLANTATIONS PARTICIPATIVES

▶ PLANTATION DE VIVACES PAR DES ORBRIENS BÉNÉVOLES ET DES ÉLUS :

Sous un soleil généreux en ce 17 avril, une quinzaine d'Orbriens a répondu positivement à l'invitation de la Mairie qui proposait de participer à l'installation de vivaces dans divers aménagements du centre-bourg.

C'est autour de la place du commerce que les plantations ont commencé sous les conseils avisés de Mme Courtial du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vendée.

Ainsi iris, euphorbes, géraniums rampants, giroflées, acanthes et bien d'autres fleurs, rapportés par les Orbriens, ont été plantés. Puis, le groupe s'est attelé aux espaces dédiés autour du nouveau parking et enfin dans la cour de l'espace Pierre Epron.

Cette journée s'est terminée par un paillage généreux et un bon arrosage...

JARDIN PARTAGÉ : JARDIN DE L'ESPACE PIERRE EPRON

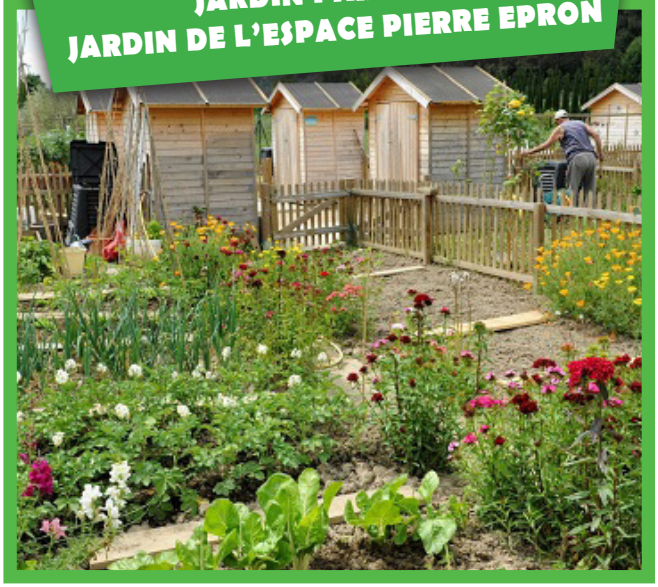

UN JARDIN PARTAGÉ ! QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un jardin partagé est **un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants** d'un quartier ou d'un village.
- Plus qu'un simple potager, le jardin partagé est **un lieu d'échange, de convivialité, de solidarité, de mixité sociale et de créativité** !
- La commune a décidé de mettre à la disposition de celles et ceux qui souhaitent jardiner un site collectif dédié : **''L'Espace Pierre Epron''**.
- Ce sera un espace **ouvert à tous** !
- Ce projet est à l'initiative du **Conseil Municipal des Enfants** qui en avait émis l'idée.
- **Vous êtes intéressé(e) ?** Adressez-vous en mairie.

UNE BOÎTE-À-LIVRES AVEC LE LIONS CLUB

UNE BOÎTE-À-LIVRES ! QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Basé sur le **libre-échange**, une boîte-à-livres est une petite bibliothèque de rue où **chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement**, privilégiant ainsi l'accès à la culture.
- Tout cela est **gratuit** et **sans inscription**.
- Ce concept repose sur le sens civique des usagers.
- **Quelques règles à respecter** : les documents faisant du prosélytisme religieux ou politique sont interdits ; livres déchirés, sales, obsolètes ne sont pas à déposer ainsi que les livres tendancieux ou osés.
- D'ici quelques semaines, une boîte-à-livres, offerte par le Lions Club, sera **à votre disposition place du Commerce**.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LES JEUNES CONSEILLÈRES :
(Debout) Yaëlle, Elise, Graziella, Clémentine
(assises) Honorine, Adélie et Alice

➥ LE PRINTEMPS EST ENFIN LÀ ! Les travaux de terrassement vont pouvoir commencer pour installer la balançoire. Nous avions commencé notre mandat en octobre 2016 par ce souhait qui va donc se réaliser d'ici peu.

➥ EN OCTOBRE 2018, ÉLECTIONS D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

▶ Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectifs d'**initier à la vie politique, à la citoyenneté et à la démocratie des enfants** pour :

- mieux comprendre le fonctionnement de son village et des institutions françaises
- prendre des responsabilités
- acquérir des savoir-faire : parler en public, argumenter, expérimenter les étapes d'un projet, travailler avec des partenaires...

▶ Début octobre, auront lieu les élections du Conseil municipal des Enfants : sont **électeurs** et **éligibles** tous les enfants domiciliés à L'Orbrie et scolarisés en classe de CE2, CM1, CM2, 6e.

▶ Le Conseil Municipal des Enfants sera élu pour **une durée de 2 ans**.

▶ Une réunion publique d'information enfants-parents aura lieu courant septembre.

ÉCOLE PUBLIQUE DU PARC

ÉCOLE PUBLIQUE DU PARC

ECOLE DU PARC DE L'ORBRIE

➲ **Grâce à la municipalité, l'association de parents d'élèves et l'implication des parents et de bénévoles, nous pouvons participer à des activités culturelles et sportives tout au long de l'année !**

HORAIRES DES ÉCOLES DU RPI

➲ **ÉCOLE DU PARC à L'ORBRIE**
7 chemin de la Noue - 85200 L'ORBRIE
02 51 51 01 09 - ce.0850419u@ac-nantes.fr
lundi au vendredi..... 8h55 - 12h10 / 13h40 - 15h45
le mercredi ..... 8h55 - 11h35

➲ **ÉCOLE LE PETIT PRINCE à PISSOTTE**
23 Route de l'Orbrie - 85200 PISSOTTE
02 51 69 22 56 - ce.0850425a@ac-nantes.fr
lundi au vendredi..... 8h45 - 12h / 13h45 - 15h45
le mercredi ..... 8h45 - 11h45

INSCRIPTIONS-RENSEIGNEMENTS À L'ORBRIE

mail : ce.0850419u@ac-nantes.fr

Directrice : Mme ROUET (GS-CP)
Laurence LOISEAUX (TPS-PS)

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

N'hésitez pas à visiter notre blog :
http://passerelle.ac-nantes.fr/ecoleslorbriepissotte

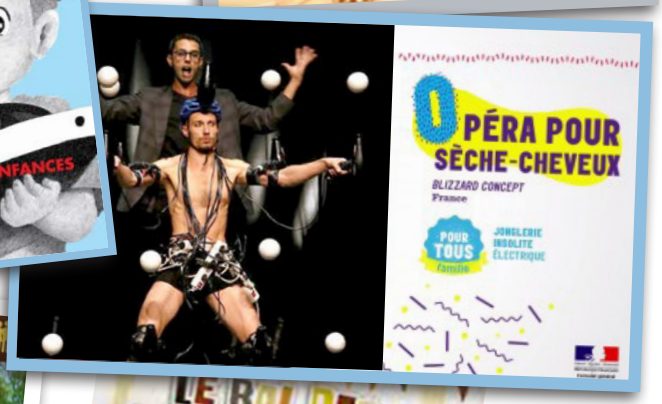

DÉFILÉ D'HALLOWEEN

le 23 octobre 2017

Défilé dans les rues de l'Orbrie avec les enfants déguisés pour l'occasion. Les Orbriens ont été généreux dans leur distribution de bonbons...

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre 2017

Ce jour célèbre la fin de la Première Guerre mondiale et surtout rend hommage à tous les combattants morts pour la France !

ATELIER CRÉATIF À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 20 décembre 2017

A l'approche des fêtes de fin d'année,
l'équipe de la bibliothèque a proposé aux enfants un atelier bricolage : confection de boule de neige et de photophores.
Cette activité s'est terminée par un ciné-goûter !

LES VOEUX DU MAIRE

Samedi 13 janvier 2018

Noëlla LUCAS, Maire de l'Orbrie et les membres du Conseil Municipal ont présenté leurs vœux 2018 à l'ensemble de la population.

LE REPAS DU NOUVEL AN

Dimanche 14 janvier 2018

Les habitants de la commune, familles et amis ont partagé un moment gourmand et convivial en compagnie des JR de la troupe théâtrale « MIX'AGE » de St Martin-de-Fraigneau

PORTES OUVERTES DES PITCHOUNS

Samedi 20 janvier 2018

Les portes ouvertes ont rencontré un beau succès avec une quarantaine de personnes tout au long de la matinée.

Elles ont également permis à une assistante maternelle de signer un contrat avec de nouveaux parents.

REMISE DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi 30 janvier 2018

Cette année, l'Amicale Laïque a offert des albums ainsi que des romans de premières lectures destinés aux enfants âgés de 3 à 7 ans.

REPAS DE LA ST VINCENT

Dimanche 21 janvier 2018
avec le RELAIS PAROISSIAL

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

Jeudi 1er février 2018

A l'initiative de la municipalité, cette rencontre a permis aux représentants des associations de mieux se connaître. Chaque participant a pu présenter ses activités.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mercredi 21 février 2018

Les jeunes élues se sont réunies afin de finaliser les derniers préparatifs de la Gratiféria.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Samedi 24 et dimanche 25 février2018

La salle Louis-Massé était comble pour applaudir la troupe orbrienne et michelaise L'Etincelle qui interprétait «Quelle cloche», une comédie, ainsi que la représentation théâtrale de la troupe de jeunes Les Allumettes !

MARCHÉ BIO

avec RENCONTRES JARDIN NATURE

Samedi 10 mars 2018

En partenariat avec la commune de l'Orbrie, l'association ''Rencontres Jardin & Nature 85'' a installé son marché des quatre saisons dans la salle polyvalente Louis-Massé afin de sensibiliser la population sur la biodiversité : une quinzaine d'exposants, dont des producteurs bio du Sud-Vendée, étaient présents, et aussi des conférences, ateliers, expositions...

LA GRATIFÉRIA

avec LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Dimanche 18 mars 2018

Ce marché gratuit organisé par les enfants du CME s'est déroulé à la salle polyvalente. Le samedi, chaque personne pouvait déposer les objets dont il n'avait plus besoin et le dimanche, ceux qui le souhaitaient pouvaient se servir gratuitement, dans la limite du savoir-vivre et des règles de politesse. Les dons restants ont été donnés à des associations caritatives.

SOIRÉE VOYAGEURS DU SOIR

Vendredi 23 mars 2018

UNE PETITE GOURMANDISE ?

La bibliothèque de l'Orbrie, en partenariat avec l'association La Sauce, l'atelier photographique Dans l'Image et les enfants de l'école du Parc, a organisé une soirée lectures-dégustation intitulée : « Des mots à la bouche ». L'exposition de photos culinaires ainsi que les visuels des enfants sont encore visibles pendant les permanences de la bibliothèque.

VERNISSAGE DE FIN DE L'EXPOSITION d'Axelle BIDOUILLE : CRÉATIONS LUDIQUES

Samedi 12 mai à 19 h
À LA BALANÇOIRE BLEUE
organisé par l'association La sauce

LA BIENNALE 2018

Du samedi 19 au lundi 21 mai
CENTRE-VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE
organisée par L'Orbrie/Bourneau/quartier Commerce
Concert-jeux, défilé des chars représentant les quartiers, stands de grillades et boissons...

LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 25 mai à partir de 19h30
PARKING DE L'EUROPE (route de Pissotte)
ESPACE VERT DES GRANDS CHAMPS
RUE DE LA CHAUME,
CENTRE-BOURG (parking de la coiffeuse)
Repli à la salle polyvalente pour tous en cas de pluie
organisée par le Relais Paroissial
avec le soutien de la municipalité

MÉCHOUI

Jeudi 31 mai à partir de 12h
SALLE LOUIS MASSÉ
organisé par l'UNC

REPAS CONVIVIAL MENSUEL

Samedi 2 juin à 19h30

SOIRÉE MUSICALE : Paëlla et concert de Gilles GATHERON & Florent LOUVARD
LA BALANCOIRE BLEUE
Organisé par l'association La Sauce

TOURNOI DE JEUNES

Samedi 2 juin

ET TOURNOI DE SIXTE

Dimanche 3 juin
COMPLEXE SPORTIF
Organisés par le club de foot Entente Sud Vendée

PRÉSENTATION ET DÉDICACE de l'ouvrage d'Alain DURANTE « La Vendée des jardins au fil du temps »

En avant-première : mardi 5 juin à partir de 17h
BIBLIOTHEQUE CLOD'ARIA
Organisée par la municipalité avec le soutien de l'atelier photographique Dans l'Image

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 15 juin
PARC DE LA GROTTE ET
EN CENTRE-BOURG, place du Commerce
organisée par la Mairie et le CCAS

À 20h30, la chorale Cant'Orbrie ouvrira la soirée devant la Balançoire Bleue. Dirigée par Marion Dupré, une cinquantaine de choristes interpréteront des chansons françaises, quelques negro-spirituals, ainsi que des canons.

À 21h, ambiance Féria sur des musiques aux couleurs chaudes avec la Banda El Gruppetto.

Vente de crêpes et de boissons au profit du CCAS.

Les Orbriennes et Orbriens dont la date de naissance se termine par le chiffre 8 sont invités à une séance de photographie !

KERMESSE RPI L'ORBRIE-PISSOTTE

Samedi 30 juin
PARC DE LA GROTTE
organisée par l'Association des Parents d'Elèves

FÊTE AU VILLAGE

Vendredi 14 juillet
SALLE LOUIS MASSÉ
organisée par le Foyer rural

BOL D'AIR 2018

Dimanche 9 septembre
SALLE LOUIS MASSÉ
Organisé par l'association Cours Toujours 85
avec la participation du Foyer Rural

VIDE-GRENIER

Dimanche 30 septembre
SALLE LOUIS MASSÉ
organisé par le club de foot Entente Sud Vendée

SEMAINE BLEUE

Mardi 16 octobre
SALLE LOUIS MASSÉ
Organisée par la mairie, le CCAS
et l'association ADMR

LES PITCHOUNS

Présidente, Corine GABORIT .....02 44 57 86 88 - 06 35 13 82 03

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

- NOEL 2017 : Arbre de Noël avec distribution de cadeaux et chocolats, et pour finir un repas offert aux enfants par l'association.
- MATINEES D'EVEIL : Mme MORIN, éducatrice pour jeunes enfants au Conseil Départemental de la Vendée, intervient un mardi matin par mois pour des activités de motricité et d'éveil.
- ANNIVERSAIRES : Nous avons fêté les anniversaires des enfants nés ce premier trimestre autour d'un gâteau et des comptines.
- CARNAVAL : A l'occasion du Carnaval, la météo ne nous a pas permis de défiler dans les rues. Toutefois, cela ne nous a pas empêché de mettre nos plus beaux déguisements et de faire la fête dans la salle, avec déjeuner sur place.
- PAQUES : Une chasse aux œufs avec les enfants s'est déroulée le 26 avril.
- SAUCISSONS : Notre plus importante manifestation cette année, sera la vente de saucissons. A cet effet, nous solliciterons les Orbriens courant mai en les visitant avec nos flyers.

- PIQUE-NIQUE : Notre dernière matinée d'éveil de 2017-2018 avec Mme MORIN se déroulera en plein-air avec des activités adaptées. Nous clôturerons cette saison par un pique-nique.
- ZOO : Nous accompagnerons les enfants au zoo de Mervent pour la sortie de fin d'année (date non définie à ce jour).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES!

Président, Vincent TRICOIRE 06 70 34 45 89

DES SORTIES !

- Cette année encore, les élèves du RPI L'Orbrie-Pissotte ont pu bénéficier de sorties culturelles et sportives en lien avec leurs programmes pédagogiques. Ces sorties sont possibles grâce aux actions des membres de l'association et à la participation de tous.
- Ainsi, différentes opérations ont été menées afin de récolter des fonds. Vente de Pizza, livraison de viennoiseries et vente de gâteaux Bijou viennent compléter les traditionnelles fêtes des enfants : Arbre de Noël et Kermesse.

POUR CETTE 2e PARTIE D'ANNÉE :

- L'APE vous proposera une vente de pizzas le jour de la Fête des voisins, le vendredi 25 mai au soir. Ce sera l'occasion de partager entre voisins les 6 types de pizza sélectionnés par l'APE.
- Enfin, nous terminerons l'année par la traditionnelle kermesse de l'école, qui aura lieu l'après-midi du 30 juin, dans le parc de l'Orbrie. Après le spectacle des enfants, nous proposons des activités aux petits : château gonflable, course d'obstacle, pêche à la ligne... Les plus grands pourront se retrouver autour d'un verre. Nous vous proposons de terminer la journée par des grillades après un apéro offert par l'association.

Les membres de l'association se joignent à moi pour vous remercier de votre soutien et de votre participation à nos actions, afin d'aider les enfants et leurs enseignantes à concrétiser leurs projets.

L'AMICALE LAIQUE

Président, Yves PLAIRE ..... 02 51 69 07 01 - 06 79 64 56 49

L'AMICALE VIT TRANQUILLEMENT...

- LA JOURNÉE DU BOL D'AIR : C'est le 9 septembre que nous allons retrousser nos manches en collaboration avec le Foyer Rural pour la Journée du Bol d'air de Cours Toujours 85 (notre poste d'intendance). Nous fournissons stands, tables, bancs et autre matériel.
- DON DE LIVRES : Une partie des bénéfices et la subvention de la commune que nous remercions, nous a permis de financer des albums pour les plus jeunes et des romans de première lecture, le mardi 30 janvier.

  Les enfants avec les accompagnatrices ont rejoint la bibliothèque Clod'Aria, heureux de trouver cette nouvelle collection. Petite réception en présence de Madame le Maire et de son adjointe à la culture, six Amicalistes et des responsables de la bibliothèque qui ont mis tout en place avec une belle présentation. Des chocolats ont été offerts aux personnes présentes.
- LOCATIONS : Nous louons tables, bancs, stands aux habitants de la commune et des environs.

«Malgré le vent qui souffle,
la bougie ne va pas s'éteindre pour demain...»

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances !

Le Président, Yves Plaire

CLUB DE FOOT L'ENTENTE SUD VENDÉE

esv-stmichel.footeo.com

Christelle METAIS ..... 06 81 84 35 37 Jean-Michel FORT 07 71 21 30 37

BILAN DE SAISON

- LE CLUB COMPTE 175 ADHÉRENTS :
  - 79 séniors + 2 loisirs
  - 20 jeunes de 13 à 18 ans qui jouent en groupement avec le club de l'USAV (Saint Hilaire-des-Loges, Foussais...)
  - 54 joueurs de 5 à 12 ans + 2 joueuses
  - 2 dirigeantes + 12 dirigeants + 1 arbitre + 2 éducateurs fédéraux + 1 animatrice
  - Ces licenciés viennent principalement de 4 communes : 43 de St Michel-le-Cloucq, 42 de Fontenay, 29 de L'Orbrie et 22 de Pissotte. Les 39 autres arrivent de 20 communes différentes !
- EN CHAMPIONNAT : 3 équipes seniors, 1 équipe loisirs, 2 équipes U18, 1 équipe U15, 1 équipe U13, 1 équipe U11, 4 équipes U9 et 3 équipes U7. L'équipe première joue cette saison en 1re division, le plus haut niveau départemental ! La saison sera presque terminée lorsque vous lirez ces lignes et vous saurez si l'équipe 1 se maintient ou non en 1re division et si l'équipe 2 monte ou non en 3e division.
- TRAVAUX : Le club sera doté de nouveaux vestiaires fin septembre à Saint Michel-le-Cloucq pour accueillir de façon correcte les matchs de lever de rideau. Les vestiaires de l'Orbrie ont également été réhabilités.
- LES ENTRAÎNEMENTS : ils s'arrêteront la dernière semaine de mai pour reprendre la première d'août pour les seniors à l'Orbrie, la 3e d'août pour les jeunes du groupement à L'Orbrie et le mercredi 5 septembre pour les plus jeunes à l'Orbrie.

  Les seniors seront entrainés la saison prochaine, par Olivier JAUNATRE, aidé par un éducateur du club le vendredi ; les jeunes du groupement par Martin ROCHAIS (ESV) et Gaël LEGRAS (USAV) ; les plus jeunes par des lycéens de Bel-Air en formation, encadrés par Jessica EMERIAUD et Martin ROCHAIS.
- A VOS AGENDAS !
  - Le club organise à L'Orbrie un tournoi de jeunes le samedi 2 juin, un tournoi de sixte le dimanche 3 juin.
  - Le premier match officiel de la saison prochaine sera un match de Coupe de France qui se jouera le dimanche 26 août à L'Orbrie, si le club reçoit.

Quels rôles jouent nos collectivités territoriales ?

LA COMMUNE DE L'ORBRIE

POUVOIR DE POLICE DU MAIRE
- Protection de l'ordre public local, circulation, sécurité

ETAT CIVIL
- Enregistrement des naissances, mariages et décès / PACS

ORGANISATION DES ÉLECTIONS RECENSEMENT MILITAIRE

URBANISME
- Elaboration des documents réglementaires d'urbanisme : Plans locaux d'urbanisme / PLU
- Autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire et travaux de voierie

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
- Mairie, bibliothèque
- Ecole du Parc, périscolaire
- Salle polyvalente, espace Epron, salle de La balançoire bleue
- Cabinet médical, cabinet infirmier
- Atelier communal, atelier de stockage
- Eglise, salle du presbytère
- Complexe sportif, vestiaires, club house
- Stand de tir

ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE
- Éclairage public
- Entretien des poteaux incendie

JEUNESSE-ENFANCE
- Ecole du Parc en RPI avec Pissotte : gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants
- Périscolaire : garderie, restauration
- Aire de jeux

SANTÉ ET SOLIDARITÉ
- CCAS, soutien aux associations ADMR et AMAD
- Transport solidaire
- Mise à disposition de locaux pour le médecin et les infirmières

LOISIRS ET DÉTENTE
- Bibliothèque Clod'Aria
- Fête de la musique au Parc de la Grotte
- Complexe sportif : terrain de tennis, pétanque
- Stades de football, club house
- Stand de tir

ENVIRONNEMENT
- Assainissement collectif
- Entretien de 4 sentiers de randonnée : circuits de la Noue, du Sauvaget, de Puy Chabot, du Bois aux fraises

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- Développement économique : Zone d'Activités Economiques et Tourisme

ENFANCE-JEUNESSE
- 2 Accueils de loisirs : L'Elan à L'Hermenault et Les Coquelicots à Mouzeuil-S-Martin
- Education routière

SANTÉ ET SOLIDARITÉ
- 2 EHPAD : Les Chaumes à Pissotte et Les Orettes à Vouvant
- Construction d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

ENVIRONNEMENT
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Collecte et traitement des déchets des ménages (Sycodem)
- Service public d'assainissement non collectif
- Gestion de l'eau potable
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Entretien des sentiers de randonnées (boucles pédestres, équestres et cyclos)

HABITAT
- Politique du logement et du cadre de vie

LOISIRS ET DÉTENTE
- 2 piscines : Océanide à Fontenay-le-Comte et un complexe de plein-air à L'Hermenault
- 4 salles omnisports : les Alleneaux à Foussais-Payré, Bel-Air, à Fontenay, Les Quatre Vents à Montreuil et la salle omnisport de L'Hermenault
- Base de loisirs à Mervent
- Centre équestre l'Etrier à Fontenay
- Cinéma le Renaissance à Fontenay
- Karting Fontenay Pôle 85 à Fontenay
- Pôle Automobile Sud-Vendée à Fontenay

Pays de Fontenay-Vendée

16 rue de l'Innovation à
FONTENAY-LE-COMTE
02 28 13 07 07

SI VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL

➔ **VOUS POUVEZ CONTACTER :**

LE HAMEAU CANIN (la fourrière) : 06 40 07 74 64

Ou **l'association GALIA** (refuge) : 02 51 51 48 74

Liens utiles pour déposer une annonce ou rechercher son chien ou chat perdu :

www.chat-perdu.org / www.chien-perdu.org

POUR ADOPTER UN ANIMAL

➔ **RENDEZ-VOUS À l'Association GALIA**

Chemin des Perchées à Fontenay-le-Comte

02 51 51 48 74 - www.association-galia.fr

En France, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint !

Ces violences touchent tous les milieux sociaux et tous les territoires, elles sont lourdes de conséquences pour les femmes, mais aussi pour les enfants qui en sont victimes ou témoins !

SOS Femmes Vendée, basée à la Roche sur Yon, propose :

- Une écoute téléphonique 24h/24h et 7j/7
- Un hébergement d'urgence 24h/24 et 7j/7
- Des permanences sur rendez-vous
- Un groupe de parole

VIOLENCES CONJUGALES
SOS FEMMES VENDÉE
02 51 47 77 59
www.sosfemmesvendee.fr

Valentin HAÜY

Avec les aveugles et les malvoyan

Agir pour l'autonomie

Comité de Vendée
39bis, rue de la Marne
BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON cedex
Du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h
02 51 37 22 22
comite.vendee@avh.asso.fr
larochesuryon.avh.asso.fr

OBJECTIFS

Rompre l'isolement, faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne, accéder à la vie sociale et culturelle.

ACTIONS

Aide aux démarches administratives, fourniture de matériel, apprentissage du Braille et d'outils informatisés adaptés, rencontres amicales (loisirs, voyages culturels, pétanque, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie…)...

APPEL

Nous avons besoin de votre concours pour nous faire connaître, contribuer à l'animation d'un secteur départemental, accompagner, donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio...

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Ecoute Cancer : (n° vert)
0800 940 939

cd85@ligue-cancer.net

www.ligue-cancer.net

Facebook

LA LIGUE CONTRE LE CANCER aide les malades du cancer (pendant ou après le traitement) et leur famille par :

- Des ateliers bien-être permettant la pratique de la sophrologie, réflexologie, gym douce, arts plastiques, conseils en diététique, travail sur l'image de soi…
  ATELIERS BIEN-ETRE à FONTENAY LE COMTE : 02 51 51 92 26
- Une écoute personnalisée, durant et après l'hospitalisation
- Un soutien par une psychologue grâce à des consultations gratuites, sur RDV
- La rencontre avec une assistante sociale afin de prendre en compte les problèmes sociaux ou professionnels liés à la maladie. Une aide financière d'urgence peut être étudiée
- Le concours de bénévoles représentants des usagers en cas de difficultés survenues lors de l'hospitalisation ou des soins

CONTACTS

Comité de la Vendée de la Ligue Contre le Cancer
Bâtiment Direction Générale - CHD des Oudairies - 85925 LA ROCHE SUR YON
02 51 44 63 28 - lcc.fontenay-sud-vendee@orange.fr

Permanence FONTENAY-LE-COMTE 9, bis rue du Port : le jeudi de 16h à 17h30

UN JARDIN *plein de vie*

L'ENTRETIEN SANS PESTICIDES

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION :

Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1er janvier 2019, ils seront définitivement retirés de la vente et leur usage sera interdit pour tous les particuliers.

Inutile d'attendre, changez vos pratiques dès aujourd'hui.

LE P'TIT +

Les pesticides (produits phytosanitaires) sont des produits chimiques dangereux. Que les bidons soient pleins ou vides, avec ou sans étiquette, **C'EST DIRECTION LA DÉCHÈTERIE !**

MON JARDIN EAU NATUREL

Retrouvez dans les «JARDIFICHES» toutes les bonnes astuces pour limiter l'usage des pesticides au jardin et lutter contre le gaspillage de l'eau sur le site : www.vendee-eau.fr

LUTTE PRINTANIÈRE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Introduit par accident en France au début des années 2000, le frelon asiatique est une espèce invasive qui menace la biodiversité en s'attaquant aux insectes pollinisateurs, notamment les abeilles déjà menacées d'extinction. Pour ralentir sa progression, il faut détecter et détruire les nids, mais aussi mettre en place des pièges !

➔ SI JE DÉCOUVRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- De février à début juin : contactez la mairie qui signalera le nid.
- De juin à fin novembre : contactez la Communauté de communes.

➔ PRISE EN CHARGE DES INTERVENTIONS EN 2018

La Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée finance la destruction des nids de frelons du 1er juin au 30 novembre.

A savoir ! Le budget 2018 est limité à 60 interventions. Lorsque celui-ci aura été consommé, la CC Pays de Fontenay-Vendée ne pourra plus prendre en charge les interventions relatives à la destruction des nids de frelons.

➔ PIÈGEAGE : MODE D'EMPLOI !

C'est **de fin février à début juin** que les pièges à frelons asiatiques fonctionnent. Pourquoi ? Après sa période d'hibernation, la reine s'envole pour bâtir un nouveau nid. **Chaque nid peut abriter jusqu'à 30 000 frelons dont 150 reines** qui pourront nidifier, l'année suivante !

2 reines frelons asiatiques attrapées entre février et début juin = 60 000 frelons asiatiques qui n'écloront pas !!!

- **LE PIÈGE EST SIMPLE !**

Prenez **une bouteille d'eau** en plastique vide, **découpez le tiers** supérieur et **retournez le** dans la partie basse **pour faire un entonnoir**. Pour permettre aux autres petits insectes de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm). Au fond de cette bouteille, **versez un verre de bière, un verre de vin blanc (pour repousser les abeilles) et un trait de sirop** (cassis, grenadine...).

Par-dessus cet appât, vous pouvez placer une grille avec des mailles de 3 mm pour éviter que d'autres insectes s'abîment dans le liquide et pour pouvoir les libérer. **Ce piège peut être suspendu à un arbre**, de préférence au soleil, à une hauteur d'environ 1,50 m pour en faciliter la surveillance.

FABRICATION D'UN PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

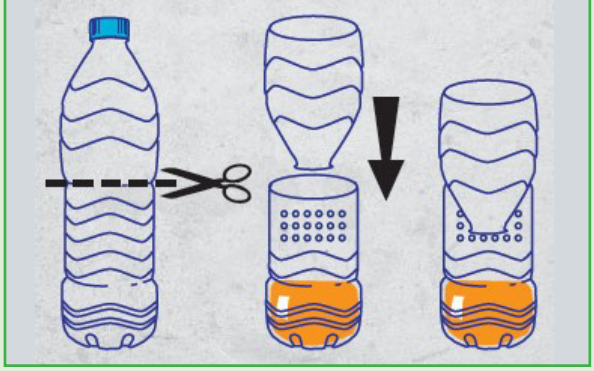

BRUITS DE VOISINAGE

➔ **LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE** utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, **en semaine** :
8h30 - 12h / 14h - 19h30
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanche et jour férié : 10h - 12h

FEUX ET BRULÔTS

LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS LES VÉGÉTAUX ET DÉCHETS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

L'ÉGLISE SAINT-VINCENT...

La première mention d'un lieu de culte à L'Orbrie apparaît dans les textes à la fin du XIIe siècle. DOM FONTENEAU cite un acte daté de 1197 dans lequel un édifice religieux est cité à "Orbaria". A l'origine, l'église Saint-Vincent de L'Orbrie est une cure qui dépend de l'évêque de Maillezais. Cette ancienne église du XIIe siècle est restaurée en 1601. Jean COLLARD, vicaire général de Maillezais, la visite et la trouve « recouverte de neuf tout au long et la moitié d'icelle blanchie ». L'église Saint-Vincent comportait deux petites chapelles, l'une dédiée à la Sainte-Vierge et l'autre au Saint-Sauveur. Cette dernière avait été bénite solennellement par le curé de Fontenay-le-Comte le 22 septembre 1698.

Au début du XIXe siècle, l'église Saint-Vincent tombe peu à peu en ruine. En 1831, elle s'écroule. Dès lors, une souscription est ouverte pour sa restauration. En 1851, l'abbé AILLERY visite l'édifice et remarque « dans ce petit monument un ordre et une propreté qui font plaisir : on dirait une chapelle d'une communauté religieuse ». En 1865, le clocher, dessiné par Octave de ROCHEBRUNE est remonté. Faute de moyens financiers, 10 ans plus tard, trois cloches y seront montées au lieu des quatre prévues initialement.

Malheureusement, l'église est humide, des moisissures recouvrent tout, elle est insalubre : l'hiver on y grelotte, l'été on y étouffe. Sa solidité est plus que douteuse.

En 1892, Henri PIBERNE est nommé curé. Il se met en campagne pour reconstruire l'église. Il provoque des visites, des conférences. Il profite d'un pèlerinage à Lourdes pour lancer un appel à tous les diocèses. Il organise des kermesses qui attirent jusqu'à 6 000 personnes dans le village. Il lance une souscription et trouve de généreux donateurs dont l'évêque de Luçon, l'Etat et la commune.

Le 21 mars 1899, l'évêque de Luçon, Monseigneur CATTEAU consacre la nouvelle église, en pierre calcaire, de style néogothique. La nef et le chœur sont totalement reconstruits en 1899 sous la direction de Mr CHARRIER, architecte au Sables d'Olonne. L'église comporte une nef unique de deux travées précédée de la tour du clocher. Le transept précède le chœur d'une travée. Une sacristie masque une partie du chevet plat. Son plan est en forme de croix latine, avec une nef unique, un transept et le chœur.

Le confessionnal en bois du XIXe siècle est remarquable. Il est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historique depuis 1990. La statue de Saint-Vincent, en bois, date de 1835. Elle est l'œuvre du sculpteur nantais, Henri BARRÊME. Saint-Vincent porte la grappe de raisin et la palme traditionnelles. Son vêtement est très fouillé, presque ciselé, et s'oppose au traitement calme du visage et des mains.

A la base de ce très bel autel se trouve une peinture sur cuivre. L'œuvre est une copie de la Cène de Léonard de VINCI.

RÉFECTION DU CLOCHER

En juillet 2004, la foudre s'abat sur le clocher, l'éventre et provoque de graves chutes de pierres. Le restant de maçonnerie alors encore en place, est très instable et menace de s'effondrer à son tour.

Au vu du caractère d'urgence et par souci de sécurité publique, les travaux de réfection du clocher sont réalisés durant le premier trimestre 2005.

La Fondation du Patrimoine a exceptionnellement décidé de soutenir cette opération, en lançant une souscription publique. Les Orbriennes et Orbriens ont répondu généreusement à cet appel !

Directeur de publication :
Noëlla Lucas, maire

PLAN DE LA COMMUNE DE L'Orbrie

1 - Bibliothèque
2 - Salle polyvalente
3 - Ecole du Parc
4 - Club House
5 - Médecin
6 - Infirmières
7 - Restaurant
8 - Coiffeur
9 - Stand de tir
10 - Zone artisanale Économique
11 - Monument aux morts

Mairie
Eglise
Château d'eau
Aire de camping-car
chemin, sentier

L'Orbrie

Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 14h - 18h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Mairie de l'Orbrie

21, rue du Docteur Audé
85200 L'Orbrie
Tél. 02 51 69 06 72
Fax. 02 51 69 70 63
Mail : mairie.lorbrie@wanadoo.fr
Site : lorbrie.fr

Conception ISALIS - 02 51 00 81 94 - ISALIS décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission